



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Monsieur Le Président de la République Pour la reconnaissance de la Palestine il faut des actes maintenant et pas seulement des paroles.

Le 16 février 2024 le président Emmanuel Macron a déclaré lors de sa rencontre à l'Élysée avec le roi Abdallah II de Jordanie, que la reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien n'était plus « *un tabou* ».

Il a aussi alerté sur le « *désastre humanitaire sans précédent* » et le « *tournant* » que provoquerait une offensive israélienne contre la ville palestinienne de Rafah, où près d'un million et demi de Palestiniens sont piégés à la frontière avec l'Égypte.

Le Mouvement de la Paix se réjouit de ces déclarations, mais rappelle que le président de la République avait également déclaré lors de sa rencontre avec le Président de l'autorité palestinienne le 16 février 2023 à Ramallah qu'il n'y avait « pas de paix possible sans terre pour les palestiniens ».

Ce qu'il faut aujourd'hui ce ne sont pas seulement des paroles mais d'abord et de toute urgence des actes concrets pour empêcher un nouveau massacre à Rafah qui contribuerait à la réalisation du génocide que la cour internationale de justice veut empêcher.

En procédant maintenant à la reconnaissance de l'Etat de Palestine, qui a déjà obtenu l'assentiment du Parlement français, la France poserait un acte politique fort pour avancer vers des solutions pour la paix au moyen-orient. Un tel acte aurait un retentissement au plan européen et mondial.

Si la situation nécessite d'autres actes politiques forts et contraignants pour exiger qu'Israël **respecte** les recommandations de la cour internationale de justice, **cesse** immédiatement ses bombardements sur Gaza, **permette** le rétablissement de l'aide humanitaire à Gaza, Monsieur le Président **c'est aussi maintenant qu'il faut agir en reconnaissant sans plus attendre l'Etat de Palestine, en rejoignant ainsi les 140 Etats qui ont déjà procédé à cette reconnaissance.**

Le Mouvement de la Paix appelle par la même occasion à signer sa pétition pour la reconnaissance d'un Etat de Palestine. <https://www.mvtpaix.org/wordpress/cyber-petition-pour-une-reconnaissance-immEDIATE-de-letat-de-palestine-par-la-france/>

Le Mouvement de la Paix
Le 22 février 2024